

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 31 décembre 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; André, Eugène (1836-)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Présentation

Auteur·e

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 décembre 1883](#)

Lieu de rédaction

- Guise (Aisne)
- Inconnu

Destinataire [Falaize, Alfred \(1843-1933\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptorice [Inconnu](#)

Description

Résumé Sur l'affaire du duc de Padoue. Eugène André accuse réception de la lettre de Falaize du 22 décembre 1883, qui l'informe que le tribunal de Vervins est revenu sur son jugement provisoire et a donné gain de cause à la Société du Familistère. Sur la possibilité pour ses adversaires de se pourvoir en cassation. Il souhaite transmettre une copie du jugement à l'avocat Moret.

Notes La lettre est signée « André » par procuration de l'administrateur-gérant de la Société du Familistère de Guise.

Support Cachet à l'encre bleue au-dessus de la signature de la lettre : « Sté du Familistère de Guise P. P[rocurati]on de l'Administrateur Gérant ».

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Arrighi de Casanova, Ernest \(1814-1888\)](#)
- [Lecomte, Maxime \(1846-1914\)](#)
- [Moret, Arthur \(1846-1930\)](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (1)

Collation 1 p. (52r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
